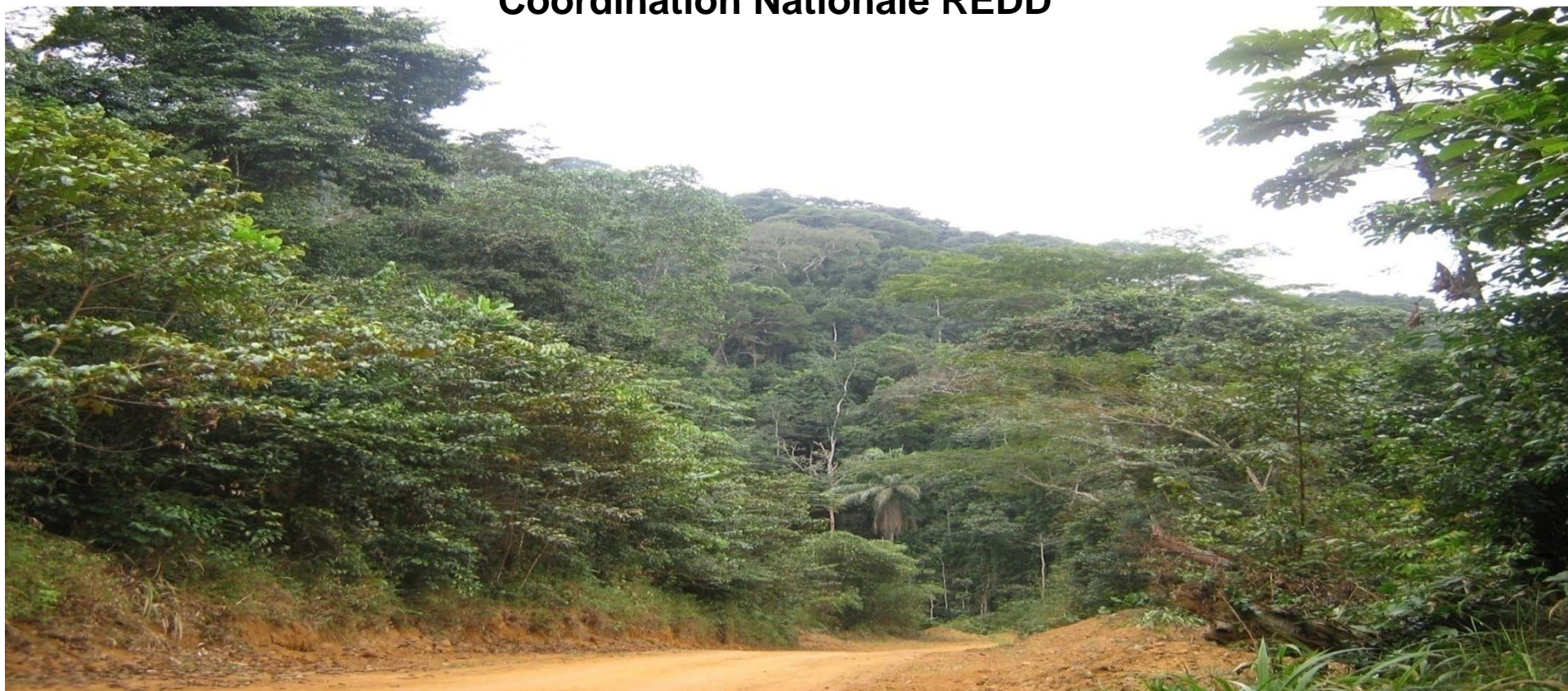




République du Congo

Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE)

Coordination Nationale REDD



Communication de la République du Congo sur l'état des lieux du processus REDD+ et l'engagement du Programme UN-REDD

Berlin, Octobre 2011

PLAN DE L'EXPOSE

- 1°- Contexte et état d'avancement du processus REDD+ en République du Congo**

- 2°- Principales attentes du Gouvernement Congolais auprès de l'UN-REDD pour la mise en œuvre du Plan de préparation à la REDD+ (R-PP)**

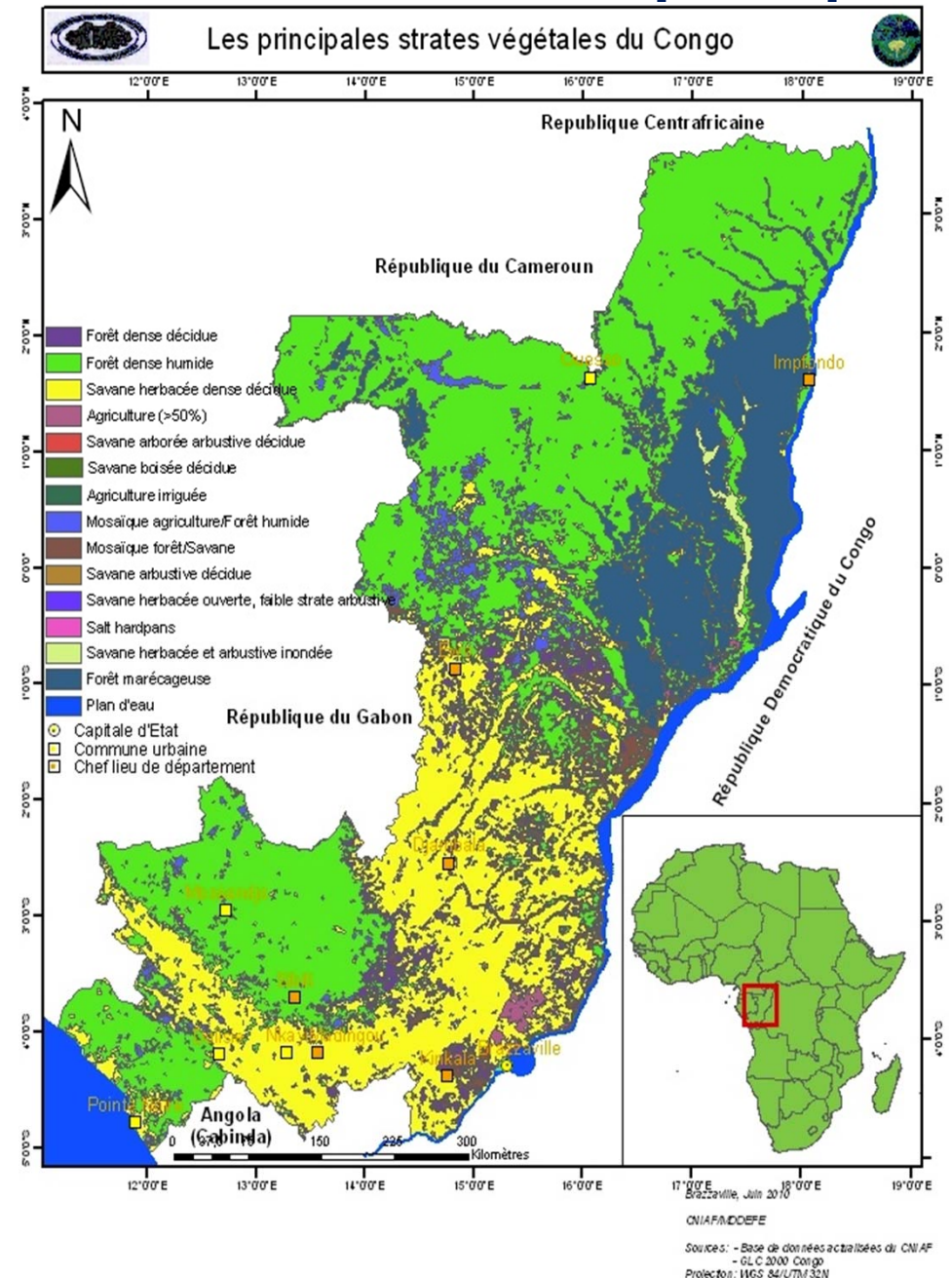
1°- Etat d'avancement du processus REDD+ en République du Congo

La République du Congo s'étend sur une superficie de **342 000 Km²**

Sa population en 2009 était estimée à **3 855 000 habitants**

Les forêts couvrent une superficie de **22.471.271 ha** soit **65%** du territoire national

Le pays qui est classé dans la catégorie des pays à **forte couverture forestière** et à **très faible taux de Déforestation** et de Dégradation des forêts (0,08% par an), a déjà aménagé **41%** de ces forêts de production soit **4 150 888 ha**. **72%** de cette superficie est déjà certifiée FSC.



Le processus REDD+ de la République du Congo à déjà connu les étapes suivantes:

Juillet 2009

* Mise en place d'une équipe restreinte de la CN-REDD (1 CN, 1IEC, 1 financier)

Janvier 2010

* Lancement officiel du processus d'élaboration du R-PP

Janvier à Mai 2010

* Consultation des Parties Prenantes pour la finalisation de la version 1 du R-PP de la République du Congo

Mai 2010

* Atelier national de validation de la version 1 du R-PP de la République du Congo

Juin 2010

* Approbation du R-PP de la République du Congo

**Juillet 2010 à
Février 2011**

* Consultation des Parties Prenantes pour la finalisation de la version 2 du R-PP de la République du Congo

Février 2011

* Atelier national de validation de la version 2 du R-PP de la République du Congo

Juin à Août 2011

* Consultation des Parties Prenantes pour la finalisation de la version 3 du R-PP de la République du Congo

Septembre 2011

* Finalisation de la version 3 du R-PP de la République du Congo

Les différentes améliorations ont enrichi considérablement le R-PP de la République du Congo.

Un accent particulier a été mis sur le volet sensibilisation des populations locales et autochtones à travers les *side event* et les forum théâtres itinérants, notamment lors de la 2^{ème} édition du Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (**FIPAC II**)



2°- Principales attentes du Gouvernement Congolais auprès de l'UN-REDD pour la mise en œuvre du R-PP

La **version actuelle du R-PP** de la République du Congo a pris en compte les préoccupations les plus pertinentes des parties prenantes nationales et des membres du Comité des Participants du FCPF. Il représente le document central du pays pour la préparation au mécanisme REDD+

La **mise en œuvre du R-PP** de la République du Congo nécessite la mobilisation de **15,5 millions de dollars US**. Le plan de mobilisation de fonds est le suivante:

- **3,4 millions de dollars US** du FCPF (alloués)
- **4 millions de dollars US** de l'UN-REDD (potentiels, à cibler à PB-8)
- **0,6 millions de dollars US** du budget national (alloués)
- **7,5 millions de dollars US** des autres bailleurs (en exploration).

Communication officielle du pays au UN-REDD

Par **Lettre n° 001787/MDDEFE/CAB du 05 Octobre 2011**, le Gouvernement de la République du Congo a vivement salué la décision du **Comité d’Orientation de l’UN-REDD** de faire du Congo un pays partenaire prioritaire de la région Afrique pour un appui financier et technique du programme UN-REDD. Dans ladite lettre, le Gouvernement Congolais indique clairement :

- Son engagement à présenter une soumission d’appui financier et technique en mars 2012, lors de la 8^{ème} session du Comité d’Orientation (PB-8).
- L’intérêt et l’importance que le R-PP de la République du Congo, approuvé par le FCPF, soit la base de l’engagement du Programme de l’UN-REDD. Ceci est d’autant plus efficace lorsqu’on sait que les fondements de décision avaient commencé à se consolider au travers les 2 missions conjointes des experts du FCPF et UN-REDD en août 2010 puis septembre 2011 en République du Congo.

- Le besoin de convergence des résultats attendus par les agences du FCPF et de l'UN-REDD sur les différents outils de la REDD+ parmi lesquels figurent en bonne place: la stratégie nationale REDD+, le scénario de référence et le système national MRV; et donc la nécessité pour ces 2 plateformes multilatérales de travailler ensemble et de façon complémentaire dans l'esprit de la coordination de l'aide internationale.
- La nécessité pour l'UN-REDD et le FCPF de conduire ensemble le processus REDD+, sur le R-PP déjà approuvé. Ce qui reflètera l'esprit de la coordination de l'aide internationale. Une recommandation du Conseil d'orientation est sollicitée à cet effet.

Les autorités de la République qui ont à travers la lettre officielle citée ci-dessus exprimés leur gratitude à l'ensemble des membres du Conseil d'Orientation de l'UN-REDD, **souhaitent abriter la prochaine session du Conseil d'Orientation UN-REDD**, dans une concession forestière aménagée et certifiée.



JE VOUS REMERCIE